

COMMISSION DES JEUNES

Règlement challenge U15 2024/2025

I. Organisation générale

La Commission Départementale des Compétitions Jeunes est chargée de la gestion de ces championnats.

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F, de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et du district de football de la Gironde sont applicables à ces championnats, sauf particularités précisées dans ce règlement.

Les équipes s'engagent librement au niveau qu'elles veulent. 2 niveaux sont proposés pour la première phase :

- 1 Niveau d'accession en U16 LfNA. (40 équipes max)
- 2 Niveaux district gironde.

Le niveau brassage LfNA nécessite la réalisation d'un dossier de candidature. Plusieurs critères sont à respecter pour pouvoir accéder à ce championnat. La commission des jeunes étudiera chaque dossier et validera ou non les candidatures. Un suivi du respect de ses critères sera réalisé à mi saison et/ou en fin saison (formation CFF2/DF Coach Jeune). La commission appliquera les sanctions correspondantes le cas échéant.

Participent à ces championnats :

1ere phase :

- Niveau Brassage LfNA : 33 équipes réparties en 3 poules de 8 équipes, et 1 poule de 10 équipes avec matches aller simple.
- Niveau 1 Brassage district : 32 équipes réparties dans 4 poules de 8 équipes avec matches aller simple.
- Niveau 2 Brassage district : 65 équipes réparties dans 5 poules de 10 équipes et 2 poules de 8 équipes avec matches aller simple.

2eme phase :

- D1 à 12 équipes réparties en 1 poules de 12 équipes avec matches aller simple.
- D2 à 24 équipes réparties en 2 poules de 12 équipes avec matches aller simple.
- D3 à 24 équipes réparties en 2 poules de 12 équipes avec matches aller simple.
- D4 à 24 équipes réparties en 2 poules de 12 équipes avec matches aller simple.
- D5 avec le reste des équipes (46) ainsi que les éventuels nouveaux engagements.

Une équipe ayant déclaré forfait général en championnat U15 ne peut pas, pour la saison suivante, accéder aux championnats régionaux U16.

Peuvent participer à ces championnats :

- Les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U15, U15F et U16F
- Les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U14 et U14F
- Les joueurs de catégorie d'âge U13 (maximum 3) remplissant les conditions prévues à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F

En cas de non-respect de ces obligations, le club fautif pourra avoir match perdu par pénalité dans les conditions fixées à l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

En fonction de l'état des engagements, le district de football pourra décider de modifier et adapter les structures de championnat pour l'intérêt sportif des compétitions.

COMMISSION DES JEUNES

Règlement challenge U15 2024/2025

II. Accessions – Rétrogradations

Le tableau annexé au présent règlement indique les conditions de montées et de descentes avec les précisions suivantes :

Accession en U15 Départementale 1– 2^{nde} Phase (12 Équipes)

Les équipes classées de la 1^{ère} à la 3^{ème} place (incluse) de chacune des 4 poules du **brassage LfNA U15 – 1^{ère} phase** accèdent au championnat départemental U15 D1 – 2^{nde} phase.

En cas de vacance, il est fait appel au meilleur 4^{ème} puis au second meilleur 4^{ème} et si nécessaire on opère de la même manière avec les suivants en faisant application des dispositions des règlements du district. Les mêmes dispositions peuvent être appliquées avec les suivants, à l'exclusion du dernier de chaque poule, afin d'obtenir 1 poules de **12 équipes** en U15 D1 – 2^{ème} phase.

Accession en U15 Départementale 2 – 2^{nde} Phase (24 Équipes)

Les autres équipes classées de la 4^{ème} place à la 7^{ème} place (incluse) de chacune des 4 poules du **brassage LfNA U15 – 1^{ère} phase** accèdent au championnat départemental U15 D2 – 2^{nde} phase (**soit 16 Équipes**).

Les équipes classées à la 1^{ère} et 2^{ème} des 4 poules du **brassage niveau 1 District U15 – 1^{ère} phase** accèdent au championnat départemental U15 D2 – 2^{nde} phase (**soit 8 Équipes**).

En cas de vacance, il est fait appel au meilleur 3^{ème} si nécessaire on opère de la même manière avec les suivants en faisant application des dispositions des règlements du district.

Accession en U15 Départementale 3 – 2^{nde} Phase (24 Équipes)

Les autres équipes classées de la 8^{ème} place à la 9^{ème} place (incluse) de chacune des 4 poules du **brassage LfNA U15 – 1^{ère} phase** accèdent au championnat départemental U175D3 – 2^{nde} phase (**soit 5 Équipes**).

- Les autres équipes classées de la 3^{ème} place à la 5^{ème} place (incluses) de chacune des 4 poules du **brassage niveau 1 District U15 – 1^{ère} phase** accèdent au championnat départemental U15 D3 – 2^{nde} phase (**soit 12 Équipes**).

Les équipes classées à la 1^{ère} place des 7 poules du **brassage niveau 2 District U15 – 1^{ère} phase** accèdent au championnat départemental U15 D3 – 2^{nde} phase (**soit 7 Équipes**).

En cas de vacance, il est fait appel à au meilleur 2^{ème} puis si nécessaire on opère de la même manière avec les suivants en faisant application des dispositions des règlements du district.

Accession en U15 Départementale 4– 2^{nde} Phase (24 Équipes)

Les autres équipes classées de la 6^{ème} place à la 8^{ème} place de chacune des 4 poules du **brassage niveau 1 District U15 – 1^{ère} phase** accèdent au championnat départemental U15 D4 – 2^{nde} phase (**soit 12 Équipes**).

Les autres équipes classées de la 2^{ème} place et les 5 meilleurs 3^{ème} des 7 poules du **brassage niveau 2 district U15 – 1^{ère} phase** accèdent au championnat départemental U15 D4 – 2^{nde} phase (**soit 12 Équipes**).

Accession en U15 Départementale 5– 2^{nde} Phase

Toutes les équipes restantes des 7 poules du **brassage niveau 2 District U15 – 1^{ère} phase** accèdent au championnat départemental U15 D5 – 2^{nde} phase ainsi que les éventuelles nouvelles équipes engagées.

COMMISSION DES JEUNES

Règlement challenge U15 2024/2025

- **Accessions des équipes U15 Départementale 1 au Championnat régional U16 LfNA.**

Le nombre d'équipes qui accèdent au championnat régional U16 est déterminé par la Ligue de football Nouvelle Aquitaine. Pour la saison 2024/2025, ce nombre est de 2 en fin de saison.

Les 2 équipes classées première (1^{ère}) et deuxième (2^{ème}) à la fin du championnat départemental 1 accéderont au championnat régional U16 Ligue.

III. Classements :

- En cas d'égalité de points, le classement des équipes classées ex aequo **dans une même poule** se fera de la façon suivante. Il sera tenu compte (étant précisé que si le 1er critère ne permet pas de départager toutes les équipes ex-aequo, il y aura lieu de passer au critère suivant et ainsi de suite, tant que cela s'avère nécessaire) :
 1. *Du classement aux points des rencontres jouées entre elles par les équipes ex aequo concernées à la stricte condition que toutes les équipes à départager se soit affrontées en match « aller-retour »*
 2. *De la différence entre les buts marqués et concédés lors des matchs joués entre elles par les équipes ex aequo concernées à la stricte condition que toutes les équipes à départager se soit affrontées en match « aller-retour »*
 3. De la différence entre les buts marqués et concédés sur l'ensemble de l'épreuve.
 4. Du plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble de l'épreuve.
 5. Selon le classement des équipes concernées au Challenge du Fair-Play s'il en existe un.
 6. Du plus grand nombre d'arbitres licenciés et formés au club lors des deux dernières saisons.
 7. D'un match de barrage sur terrain neutre avec tirs aux buts
- Les équipes classées au même rang **dans des poules différentes** seront départagées dans l'ordre suivant (étant précisé que si le 1er critère ne permet pas de départager toutes les équipes ex-aequo, il y aura lieu de passer au critère suivant et ainsi de suite, tant que cela s'avère nécessaire) :
 1. Du nombre de points obtenus à l'issue du championnat
 2. De la différence entre les buts marqués et concédés
 3. Du plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble de l'épreuve
 4. Du classement au Challenge du Fair-Play s'il en existe un.
 5. Du plus grand nombre d'arbitres licenciés et formés au club lors des deux dernières saisons
 6. D'un match de barrage sur terrain neutre et tirs aux buts

Les 4 premiers critères sont établis avec le même nombre de matchs joués, sinon il sera appliqué le calcul du quotient (3 décimales après la virgule).

COMMISSION DES JEUNES

Règlement challenge U15 2024/2025

IV. Ballon

Le ballon est de taille 5.

V. Temps de jeu

80 minutes (2 fois 40 minutes).

VI. Calendrier et heures des rencontres

L'heure officielle des rencontres des championnats U15 est fixée le dimanche à 10h.

VII. Feuille de match

La FMI est obligatoire pour les compétitions évoquées ci-dessus. À titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

Cette feuille doit être retournée à la Commission d'organisation de l'épreuve dans les 24 heures qui suivent la rencontre.

Obligation de scanner la feuille de match et l'adresser au district sous les 24h, accompagnée du formulaire « constat d'échec » relatant le motif de non-utilisation.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Adresse électronique : competitions@gironde.fff.fr

VIII. Report de rencontre

Les demandes devront être présentées via FOOTCLUBS au minimum dix jours avant la date prévue de la rencontre. L'accord écrit via FOOTCLUBS des deux clubs est indispensable ainsi que la date proposée pour la nouvelle rencontre. Après acceptation du club adverse, la commission départementale des compétitions jeunes valide, ou non, le report de la rencontre en fonction du motif de la demande et des dates de rattrapage disponibles au calendrier général.

COMMISSION DES JEUNES
Règlement challenge U15 2024/2025

2ème phase U15

Brassage LFNA
33 équipes



Brassage District Niveau 2
65 équipes

2 Accessions en U16 R2 en fin de saison

↑
Accès en D1
(12 équipes)
Accès en D2
(24 équipes)
Accès en D3
(24 équipes)
Accès en D4
(24 équipes)
Accès en D5
(46 équipes*)

Brassage District Niveau 1
32 équipes



* Sous réserve d'éventuel(s) nouveau(x) engagement(s)

Sous-titre

Récapitulatif des accessions U15 district de la Gironde